VEILLE.INFOMETIERS.ORG | 02 juillet 2018

PIERRE DE BOURGOGNE, HOMOLOGUÉE INDICATION GÉOGRAPHIQUE

PIERRE DE BOURGOGNE, HOMOLOGUÉE INDICATION GÉOGRAPHIQUE

La «pierre de Bourgogne» a été homologuée Indication géographique par l'INPI le 29 juin. L'»Association pierre de Bourgogne» se voit déléguer la gestion de l'indication géographique. Elle regroupe 27 entreprises bourguignonnes (artisans, tailleurs de pierre, sculpteurs, carriers, façonniers, poseurs et laviers).